

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX 2013

GENERAL

Le Championnat **GENERAL** sera établi par addition des PLACES dans les 6 catégories.

L'amateur devra avoir participé dans toutes les catégories(6) pour être classé à ce championnat **GENERAL (Maximun de prix 50)**.

En cas d'égalité, les coefficients des 6 catégories seront additionnés et les amateurs seront départagés suivant ce coefficient.

PAR CATEGORIE

Le Championnat Provincial se joue en 6 catégories.

Vitesse :

Le championnat Provincial de **VITESSE** se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) **VIEUX ou YEARLING**, classement par 4, sur tous les concours **jusque 250,00 km**.

Ce championnat se disputera sur **6 concours** totalisant un minimum de 500 km durant la période du 1^e week-end d'avril jusqu'au week-end du dernier concours National.

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours.

Petit 1/2 Fond :

Le championnat Provincial de **PETIT 1/2 FOND** se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) **VIEUX ou YEARLING**, classement par 4, sur les concours de **SENS, GIEN et LA FERTE St AUBIN** organisés par l'A.C.N.

Ce championnat se disputera sur **4 concours** totalisant un minimum de 1000 km durant la période du 1^e week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National.

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours.

Pour les concours A.C.N., obligatoirement prendre le résultat du Provincial **NAMUROIS**.

Grand ½ Fond :

*Le championnat Provincial de **GRAND ½ FOND** se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) **VIEUX ou YEARLING**, classement par 4, sur tous les concours de **BOURGES/NEVERS** jusque **LIMOGES (exclus)**.*

*Ce championnat se disputera sur **4 concours** totalisant un minimum de 1500 km durant la période du 1^e week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National.*

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours

Pour les concours EPR et Nationaux, obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur.

Fond :

*Le championnat Provincial de **FOND** se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) **VIEUX ou YEARLING**, classement par 4, sur tous les concours à partir de **LIMOGES (inclus)** jusque **BARCELONE**.*

*Ce championnat se disputera sur **3 concours** totalisant un minimum de 1800 km durant la période du dernier week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National.*

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours.

Pour les concours EPR et Nationaux, obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur.

Vitesse Pigeonneaux :

*Le championnat Provincial de **VITESSE PIGEONNEAUX** se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) **PIGEONNEAUX**, classement par 4, sur tous les concours jusque **250,00 km**.*

*Ce championnat se disputera sur **5 concours** totalisant un minimum de 600 km durant la période du 2^e week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National.*

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours.

½ Fond Pigeonneaux :

*Le championnat Provincial de **½ FOND PIGEONNEAUX** se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) **PIGEONNEAUX**, classement par 4, sur tous les concours à partir de **250.001 km** jusqu'au dernier concours National **PIGEONNEAUX**.*

*Ce championnat se disputera sur **3 concours** totalisant un minimum de 1000 km durant la période du 1^e week-end de juin jusqu'au week-end du dernier concours National.*

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours.

Pour les concours A.C.N., obligatoirement prendre le résultat du provincial Namurois.

Pour les concours EPR et Nationaux, obligatoirement prendre le résultat du Secteur 2 Namur.

POUR LES AS-PIGEONS

Le Championnat Provincial AS-PIGEON se joue en 11 catégories.

Vitesse :

➤ **AS-PIGEON VIEUX**

Les 8 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, dans les concours **jusque 250.00 km Maximum**.

Les 8 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 700 km durant la période du 1^e week-end d'avril jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas de concours en semaine).

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

➤ **AS-PIGEON YEARLING**

Les 8 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, dans les concours **jusque 250.00 km Maximum**.

Les 8 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 700 km durant la période du 1^e week-end d'avril jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas de concours en semaine).

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

➤ **AS-PIGEON PIGEONNEAUX**

Les 6 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, dans les concours **jusque 250.00 km Maximum**.

Les 6 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 600 km durant la période du 2^e week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas de concours en semaine).

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

Petit 1/2 Fond

➤ **AS-PIGEON VIEUX**

Les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, sur les concours de **SENS, GIEN et LA FERTE St AUBIN** organisés par l'A.C.N.

Les 5 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km.

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

Pour les concours A.C.N., obligatoirement prendre le résultat du provincial Namurois.

➤ **AS-PIGEON YEARLING**

*Les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, sur les concours de **SENS, GIEN et LA FERTE St AUBIN** organisés par l'A.C.N. Les 5 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km. Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.
Pour les concours A.C.N., obligatoirement prendre le résultat du Namurois.*

➤ **AS-PIGEON PIGEONNEAUX**

*Les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, sur les concours de **SENS, GIEN et LA FERTE St AUBIN** organisés par l'A.C.N. Les 4 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 900 km. Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.
Pour les concours A.C.N., obligatoirement prendre le résultat le résultat du provincial Namurois.*

Grand ½ Fond :

➤ **AS-PIGEON VIEUX**

*Les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, dans les concours de **BOURGES/NEVERS** jusqu' **LIMOGES (exclus)**. Les 4 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km durant la période du 1^e week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine).
Pour les concours EPR et Nationaux obligatoirement prendre le résultat du Secteur 2 Namur.
Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.*

➤ **AS-PIGEON YEARLING**

*Les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, dans les concours de **BOURGES/NEVERS** jusqu' **LIMOGES (exclus)**. Les 4 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km durant la période du 1^e week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National avec une participation minimale de 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine).
Pour les concours EPR et Nationaux obligatoirement prendre le résultat du Secteur 2 Namur.
Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.*

➤ **AS-PIGEON PIGEONNEAUX**

*Les 3 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, dans les concours de **BOURGES/NEVERS** jusqu'au dernier concours National **PIGEONNEAUX**.*

Les 3 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km durant la période du 1^e week-end de juin jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas de concours en semaine ou à l'occasion de jour férié).

Pour les concours EPR et Nationaux obligatoirement prendre le résultat du Secteur 2 Namur.

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

Fond :

➤ **AS-PIGEON VIEUX**

*Les 3 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, dans les concours à partir de **LIMOGES** jusqu'au **BARCELONE**.*

Les 3 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1800 km durant la période de 1^e week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas de concours en semaine).

Pour les concours Nationaux et Inter Nationaux, obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur.

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

➤ **AS-PIGEON YEARLING**

*Les 3 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement **par 10**, dans les concours à partir de **LIMOGES** jusqu'au **NARBONNE**.*

Les 3 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1800 km durant la période du 1^e week-end de mai jusqu'au week-end du dernier concours National avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas de concours en semaine).

Pour les concours Nationaux et Inter Nationaux, obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur.

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

POUR LES DEBUTANTS

Le Championnat Provincial DEBUTANT se joue en 1 catégorie.

*Le Championnat provincial pour **DEBUTANTS** est réservé exclusivement aux amateurs ayant rentré une première liste au colombier pour la saison 2008 (ou après). L'association d'un nouveau membre et d'un membre affilié avant 2008 n'entre pas dans les conditions du championnat pour débutants.*

*Le championnat Provincial pour **DEBUTANTS** se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) **VIEUX-YEARLING-PIGEONNEAUX**, classement par 4, sur tous les concours.*

*Ce championnat se disputera sur **5 concours** totalisant un minimum de 500 km durant la période du 1^e week-end d'avril jusqu'au week-end du dernier concours National. Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **80 pigeons** par concours. Pour les concours A.C.N., obligatoirement prendre le résultat du provincial Namurois. Pour les concours EPR et Nationaux, obligatoirement prendre le résultat du Secteur 2 Namur.*

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX 2013

REGLEMENTATION

>La participation aux différents Championnats Provinciaux est réservée aux amateurs namurois titulaire de la licence RFCB de l'année en cours, enlogant dans une société Namuroise.

>Tous les concours organisés par une société NAMUROISE affiliée à la RFCB et dont les programmes-concours ont été approuvés par le comité de la section provinciale de Namur sont valables.

>Le présent règlement est publié sur le site Internet RFCB. www.rfcb.be. Toutefois, les sociétés Namuroises recevront une copie du règlement avec obligation d'affichage dans le local de la société à la disposition des amateurs.

>Par week-end, un résultat par catégorie, les concours en semaine n'entrent pas en ligne de compte pour les différents Championnats.

>Les concours pris en considération entre le 1^e week-end d'avril au week-end du dernier concours National sont valables.

*>Sur les concours EPR ; Nationaux et Inter Nationaux, obligatoirement prendre **le résultat du SECTEUR 2 NAMUR.***

>Sur les concours A.C.N., obligatoirement prendre le résultat du Provincial Namurois

>Un pigeon doublant dans la catégorie supérieure ne peut être pris en considération que dans sa propre catégorie.

>L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation.

>Le participant devra fournir, à la demande du Comité Provincial de Namur, les résultats originaux des concours justifiant le classement.

>Tous les résultats rectifiés doivent être signés pour exactitude par le classificateur.

>Délais:

Introduction des palmarès - Date limite :18 octobre 2013 pour 12h00 (midi) au plus tard.

*Adresse : RFCB
Section NAMUR
Gaasbeeksesteenweg, 52-54 - 1500 HALLE
Fax : 02/791.67.42*

Tout palmarès parvenant au siège de la RFCB après 12h00 (midi), est considéré comme tardif et sera donc non-valable.

>Litiges :

Tous les cas non prévus au présent règlement ou les problèmes d'interprétation sont de la compétence exclusive du Comité Provincial Namurois qui tranchera en premier et dernier ressort.

>Calcul :

*L'excédent éventuel résultant en matière de classification peut être pris en considération.
Ex. : 26^e de 101 pigeons accepté comme prix par 4.*

Le coefficient sera calculé à 3 chiffres après la virgule.

*Formule par **CATEGORIE***

*Place du 1^{er} Marqué + Place du 2^e Marque x 100
----- =,....
Nombre de pigeons participants*

*Formule pour **AS-PIGEON***

*Place du pigeon x 100
----- =,....
Nombre de pigeons participants*

>Classement provisoire :

*Les classements provisoires seront adressés à tous les participants .
Les contestations ou réclamations sur les classements provisoires devront parvenir avant la date stipulée sur ces classements provisoires à la RFCB Section de Namur, 52-54 Gaasbeeksesteenweg 1500 HALLE.*

>Remise des Prix :

*La remise des prix aura lieu lors de la Journée Provinciale.
Les différents lauréats seront avertis et leur présence sera indispensable pour enlever leur prix .*

>Prix :

*Un trophée au premier Champion Général (1).
Un trophée au premier Champion de chaque catégorie (6).
Un trophée au 1^{er} As-Pigeon de chaque catégorie (11).
Un trophée à tous les Débutants (en fonction des participants).*